

AMÉNAGEMENT FORESTIER DURABLE

Aire commune 093-20 – Côte-Nord



Au printemps 2000, Kruger, Scierie Manic mettait sur pied une Table permanente de concertation dans le but d'associer les communautés locales à la planification des activités d'aménagement forestier sur le territoire forestier délimité (TFD) correspondant à l'*aire commune 093-20*, au nord de Baie-Comeau.

La Table de concertation a le mandat de produire un *plan d'aménagement forestier durable* à partir des critères d'aménagement forestier durable (AFD). Ce plan, élaboré en collaboration avec plus d'une vingtaine d'organismes, repose sur les exigences de la norme canadienne CAN/CSA-Z809-02. Le plan d'AFD présente les différentes valeurs, ainsi que les objectifs, les cibles, les indicateurs et les stratégies identifiés par les membres de la Table de concertation afin d'améliorer les performances forestières et environnementales de la société Kruger.



Critères de l'aménagement forestier durable (AFD)

1. Conservation de la biodiversité
2. Maintien et amélioration des conditions et de la productivité des écosystèmes forestiers
3. Conservation des ressources liées aux sols et de l'eau
4. Contribution des écosystèmes forestiers aux cycles écologiques planétaires
5. Bénéfices multiples à la société
6. Acceptabilité de la responsabilité sociale envers le développement durable

La société Kruger détient, depuis décembre 2002, l'enregistrement à la norme ISO 14 001 pour l'ensemble de ses activités forestières sur la Côte-Nord ainsi que l'enregistrement à la norme canadienne CAN/CSA-Z809-02 en aménagement forestier durable pour le TFD de l'aire commune 093-20 depuis 2005.

Les groupes suivants sont représentés à la Table de concertation :

- Amis des Monts Groulx
- Association des chasseurs et pêcheurs Manic Outardes inc.
- Association des prospecteurs de la Manicouagan
- Association touristique régionale de Manicouagan
- Conseil de bande de Betsiamites
- Conseil de gestion de la Réserve écologique Louis-Babel
- Comité de création de la Réserve mondiale de la Biosphère Manicouagan
Monts Groulx/Uapishka
- Conseil régional de l'environnement de la Côte-Nord
- Employés des secteurs forêts et usines
- Fonds régional d'exploration minière
- Kruger, Scierie Manic
- Hydro-Québec
- MRC de Manicouagan
- MRC de Caniapiscau
- Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs
- Ministère des Ressources naturelles et de la faune – Forêts
- Ministère des Ressources naturelles et de la faune – Faune
- Ministère des Ressources naturelles et de la faune – Terres
- Propriétaires de chalets sur l'Île René-Levasseur
- Pourvoirie du Lac Matonipi inc.
- Regroupement des locataires de terres publiques de la Côte-Nord
- Labrador Air Safari
- Union québécoise pour la conservation de la nature
- Association forestière de la Côte-Nord